



Préfecture maritime Méditerranée
Bureau communication
Tél : 04.22.42.18.29
prearmed.communication@gmail.com



Lundi 1^{er} juin 2015

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E
D
E
P
R
E
S
S
E

OPERATION DE CONTREMINAGE AU LARGE DE BASTIA

Le mardi 2 juin et le mercredi 3 juin 2015, une opération de déminage sera conduite par le Groupe de Plongeurs Démineurs de la Marine nationale en mer au large de la commune de Bastia (Haute-Corse). Le chasseur de mines tripartite « Orion » et le bâtiment base de plongeurs démineurs « Pluton » de la Marine nationale participeront à l'opération.

Trois bombes historiques datant de l'un des deux conflits mondiaux ont été découvertes au large de Bastia, par environ soixante mètres de fond, en 2012 et en 2014.

Le Groupe de Plongeurs Démineurs de la Marine nationale interviendra pour déplacer ces munitions plus au large dans un premier temps et procéder ensuite à leur contreminage. Dans le cadre de cette opération, des mesures de sécurité (interdiction de la baignade, de la plongée et de la navigation) sont prises en mer par l'arrêté 131/2015 du préfet maritime de la Méditerranée, consultable sur le site de la Préfecture maritime, et par arrêté municipal. Afin de protéger les mammifères marins, des mesures d'effarouchement seront prises avant chaque explosion.

Par mesure de sécurité, le tunnel Sud de Bastia (route nationale 193) sera interdit à la circulation le mardi 2 juin 2015 de 14h00 à 17h00.

Des moyens terrestres et nautiques de la gendarmerie nationale et de la gendarmerie maritime seront sur zone pour assurer la police et la sécurité du plan d'eau et le respect des mesures d'interdiction.

Les déviations de la circulation seront assurées par des fonctionnaires de la direction départementale de la sécurité publique (Commissariat de Bastia) et de la police municipale de Bastia.

Une demie-unité des Compagnies républicaines de sécurité sera engagée pour assurer la sécurisation des plages concernées, informer les usagers et mettre en œuvre l'interdiction de baignade sur les horaires déterminés dans un souci d'information et de prévention).

A l'issue de cette opération, un point presse sera organisé à 17H00, en présence d'Alain THIRION, Préfet de la Haute-Corse, de l'administrateur en chef des affaires maritimes Philippe LIVET, Délégué à la mer et au littoral de Haute-Corse, représentant le préfet maritime, et du lieutenant de vaisseau FADDE du groupement de plongeurs démineurs, dans les locaux des affaires maritimes afin de présenter le détail de cette opération.

Contact presse : Astreinte communication préfecture maritime 06 82 56 10 78

prearmed.communication@gmail.com
www.premar-mediterranee.gouv.fr